

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 024 DE

Page 1/5

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN (arrivée 19h35), Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, Hubert DELACROIX (arrivée 19h58), Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENNIAUX, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR (départ 22h), Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT (arrivée 19h56), Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY (arrivée 20h09), Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE (arrivée 20h02), Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, René BERNARD, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Marie-Odile FOYET (arrivée 19h49).

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 63
Votants : 75

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, François BOUVERET à Bernard BRUNEL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Catherine CATHENOZ à Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), André JOURD'HUI à Dominique BONNET (Vice-Président), Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET soit 2 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT (arrivée 20h07), Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Bernard AMIENS (départ 21h35), Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Frédéric LAMBERT, Hubert MOTTET, Patrick MONTEVECCHIO.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, André PROST, Florent GAILLARD, Robert MOUGET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Françoise WEBER, Odile FAIVRE, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 19 février 2020

Objet : Organisation des 28èmes RNET dans le Cœur du Jura, Edition 2020.

Le Réseau National de l'Economie Territoriale (RNET), a été initié il y a près de 30 ans par des responsables de développement économique territorial issus de collectivités locales de la France entière, ce réseau a su donner envie de venir partager, échanger sur ses pratiques, ses outils, ses actions. Son ambition est de rassembler le plus grand nombre de professionnels du développement économique territorial et de leur offrir une perspective de professionnalisation. Le Réseau National de l'Economie Territoriale devient un lieu permanent de partage des pratiques professionnelles et de solutions.

Depuis 2008, le Réseau National de l'Economie Territoriale s'est officialisé sous forme associative avec comme valeurs :

Le partage des idées

La mutualisation des savoir-faire pour une collectivité territoriale plus forte

Elle se base sur la volonté de ses membres fondateurs à travailler ensemble pour organiser avec l'appui d'une collectivité territoriale les Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale.

Affiché le 5 mars 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 5 mars 2020

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 024 DE (SUITE)

Page 2/5

Objet : Organisation des 28èmes RNET dans le Cœur du Jura, Edition 2020.

Créée par 26 responsables de services économiques de collectivités ou d'organismes de développement économique locaux.

- Ces 26 personnes constituent son Conseil d'Administration
- Le bureau se compose de 10 personnes

Cette association permet de :

- Trouver collectivement les moyens pour répondre aux questions et interrogations des développeurs sur leurs métiers
- D'élargir le rayonnement du RNET au plus grand nombre de développeurs territoriaux

Depuis 1991, les « Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale » réunissent les acteurs économiques des collectivités pour échanger et partager leurs outils, leurs savoir-faire et leurs expériences professionnelles au service du développement économique territorial. Ces rencontres, qui ont lieu chaque année dans une collectivité locale différente, sont portées par une collectivité accueillante et le RNET.

Les Rencontres constituent le lieu et le moment de rencontre privilégié des acteurs de l'économie territoriale, réunis autour des développeurs des collectivités et de leurs structures annexes. Echange d'expériences, partage d'initiatives faisant référence, méthodologie et transfert de compétences : ces journées ont la double vocation de permettre de prendre de la hauteur vis-à-vis de son métier et de son quotidien, comme d'apporter des outils opérationnels aux participants. Le second objectif du RNET consiste bien évidemment à animer ce réseau de développeurs économiques, en se dotant d'outils de communication efficace.

L'objectif de ces Rencontres est de partager avec les techniciens du développement économique des collectivités territoriales, mais aussi des élus, des expériences ou des initiatives références, des méthodes de travail ou des approches métiers. C'est aussi l'occasion d'évoquer des sujets d'actualités (ex : modification des lois) permettant à l'ensemble du réseau des développeurs économiques des collectivités locales de progresser dans son action au quotidien.

C'est aussi un moyen de se former et de confronter des pratiques professionnelles dans nos différents domaines de compétences.

Depuis la création en 1991 de la première Rencontre Nationale, les options et thématiques n'ont cessé de se développer sans jamais toucher aux fondamentaux de la manifestation qui font aujourd'hui son succès national (près de 150 à 200 participants chaque année)

Aujourd'hui, cette manifestation nationale, la seule existante dans sa forme est devenue incontournable et fait référence au niveau de l'échange d'expériences en matière de développement économique local.

Ville d'Aubagne, ville de Montreuil, ville de Bar le Duc, ville de La Rochelle, CC de Bourg en Bresse, ville de Saint Briec, ville d'Arles, ville de Vichy, ville d'Evreux, CA Sicoval/Labège, Chambéry Métropole, ville de Saint-Denis, CA Artois Comm., CA de Saint Briec, le Grand Lyon, CA Dracénoise de Draguignan, RNET/ CNAM Paris, CA Carène/Saint Nazaire, CA Grand Roanne, CA de Vichy Val d'Allier, département de la Drôme à Suze la Rousse, CA Artois Comm.,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 024 DE (SUITE)

Page 3/5

Objet : Organisation des 28èmes RNET dans le Cœur du Jura, Edition 2020.

Ces rencontres, d'une durée de 2,5 jours, sont organisées par une collectivité (Ville ou Agglomération) qui accueille la manifestation et qui s'appuie sur le comité de pilotage du réseau (environ 25 développeurs économiques).

L'accueil des rencontres nationales de l'économie territoriale revêt plusieurs intérêts au niveau local mais aussi au niveau national en :

- Permettant de faire connaître ses actions économiques, ses expériences et son savoir-faire du local au Régional et au National,
- Assurant une communication territoriale de l'événement, d'informations, d'expériences significatives applicables localement.
- Enrichissant ses connaissances sur les expériences de professionnels du développement local, aidant à la formation des développeurs économiques.
- Faisant connaître son territoire, ses projets, son environnement culturel et économique aux développeurs venus d'horizon différent.

Le mode d'organisation des rencontres est le suivant :

- une thématique choisie comme fil conducteur par le Comité de Pilotage du RNET
- une collectivité locale qui assure l'accueil, la logistique et le financement de la manifestation,
- un choix des conférences, des ateliers, du déroulé de l'ensemble de la manifestation qui est assuré par le Copil du RNET et la structure de développement économique de la Ville ou collectivité locale organisatrice.

Les RNET, c'est donc plus de 4 000 participants en 27 éditions sur toute la France.

Tarifs des inscriptions :

Le tarif des inscriptions est déterminé d'un commun accord avec le bureau du RNET lors des premiers COPIL et au regard des prestations d'accueil de la Collectivité. A titre indicatif, les tarifs pratiqués lors de précédentes rencontres étaient ainsi fixés :

- Formule 1 > Participation complète du mercredi au vendredi : 3 jours, 2 nuits, 4 repas, 530 €
- Formule 2 > Participation aux travaux du mercredi et du jeudi : 1 nuit et 3 repas (dîner de gala inclus), 450 €
- Formule 3 > Participation aux travaux du jeudi et du vendredi : 1 nuit et 3 repas, 450 €
- Formule 4 > Participation 3 jours sans hébergement (du mercredi au vendredi) : 4 repas, 350€
- Formule 5 > Participation aux travaux du jeudi avec dîner de gala mais sans hébergement : 2 repas, 200 €
- Formule autre > Participation aux travaux à différents travaux sans hébergement et sans dîner de gala : 150 €

Ces rencontres n'ont jusqu'à présent jamais été organisée au sein de la Région Bourgogne / Franche-Comté. Ainsi, la proposition est faite de les organiser dans le territoire intercommunal Cœur du Jura, ce qui contribuera à coup sûr à sa notoriété et aussi pour tester notre capacité à accueillir une manifestation d'envergure.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 024 DE (SUITE)

Page 4/5

Objet : Organisation des 28èmes RNET dans le Cœur du Jura, Edition 2020.

Ainsi, après avis de principe de l'exécutif, la CCAPS a candidaté pour accueillir cette manifestation en septembre prochain. L'agent de développement économique de la CCAPS est allé à un COPIL du RNET fin 2019 à Paris pour présenter la candidature de la Collectivité. Cette dernière a été acceptée par le Réseau, il s'agit désormais pour le Conseil Communautaire de se prononcer sur l'organisation tournante de cette manifestation sur Arbois, Poligny et Salins sur la période du 23 au 25 Septembre 2020.

Le fil rouge retenu pour les prochaines RNET est le suivant « Nouveaux modèles, nouveaux outils, nouveaux liens, nouveaux lieux : le développement économique en mutation ! ». Le contenu des différents ateliers, conférences, focus d'expert et forums d'expériences ont été fixés par le COPIL fin 2019 et début 2020, avec la présence à chaque comité de l'agent de développement économique de la CCAPS.

Le Budget prévisionnel des RNET 2020 est actuellement en cours de construction. Un programme précis pour les modalités pratiques (Hébergements, Salles pour les conférences, restauration, soirée de gala, transports...) a d'ores et déjà été dressé par la CCAPS en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme. Le programme table sur la participation moyenne enregistrée dans les précédentes rencontres, soit une fourchette allant de 130 à 150 participants. Les capacités hôtelières et de restauration sur le territoire intercommunal ont préservées (sans versement d'arrhes à ce jour) mais pour permettre son organisation en cas de validation par le Conseil Communautaire.

Le programme de l'organisation pratique des trois jours, est quasi achevé et propose de tourner une journée sur Poligny, une sur Arbois et une sur Salins les Bains. Ce type de rencontres dites « en mouvement » a déjà été testé lors de précédentes RNET et correspond bien aux attentes des participants.

Le budget prévisionnel s'établit sur un total de dépenses de 72 000 € TTC, et un total de Recettes de 60 000 €. Etant précisé que l'objectif de la CCAPS et du RNET est de trouver un maximum de partenariats financiers et Sponsors, de sorte à équilibrer le budget de la Manifestation. La quasi-totalité des 27 éditions précédentes ont témoigné d'un budget à l'équilibre.

Des partenaires sont d'ores et déjà identifiés et seront sollicités sur la base de cette délibération : Caisse des Dépôts et Consignations, Banque des Territoires, Conseil Régional de BFC, AER, Batifranc, Conseil Départemental du Jura, banques locales et grandes entreprises nationales (ENEDIS, Mutuelles) ainsi que les entreprises fleurons locaux, ...

Sur la base des documents annexés (cahier des charges pour l'organisation des RNET, convention type entre Collectivité-accueillante et RNET, exemple de synthèse des RNET de la, 25^{ème} édition, Dossier partenaires) ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / APPROUVE le projet d'organisation des 28èmes Rencontres Nationales de l'Economie Territoriales (RNET) sur le territoire intercommunal du Cœur du Jura sur la période du 23 au 25 septembre 2020 ;

2 / AUTORISE M. le Président, ou le M. Vice-Président délégué, à signer toutes pièces afférentes à l'organisation de cet évènement, et notamment les conventions de partenariat nécessaires ;



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 024 DE (SUITE)

Page 5/5

Objet : Organisation des 28èmes RNET dans le Cœur du Jura, Edition 2020.

3 / AUTORISE M. le Président à solliciter toutes subventions et partenariats financiers nécessaires à la concrétisation de cette manifestation majeure ;

4 / PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020 de la CCAPS ainsi que les recettes prévisionnelles.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD



Envoyé en préfecture le 05/03/2020

Reçu en préfecture le 05/03/2020

Affiché le



ID : 039-200071595-20200227-CO024DE_20-DE